

## Comprendre la locomotion du cheval d'attelage

---

La locomotion est la capacité d'un être vivant à se déplacer. Le cheval se meut naturellement au pas, au trot, au galop et est capable de reculer. La traction d'une voiture d'attelage exerce une contrainte sur la locomotion du cheval, ce dernier transférant naturellement son poids sur ses épaules. Le risque est ici de voir l'équilibre du cheval se dégrader impactant ainsi le fonctionnement du dos et la qualité de ses allures.

L'objectif de cette fiche est de proposer des critères d'observation permettant d'apprécier la correction des allures du cheval d'attelage. Les allures seront définies en présentant concrètement leurs qualités et défauts. L'impact de la voiture sur la locomotion du cheval y sera particulièrement présenté.

---

Par **Renaud VINCK** - **A.L. ANTONIN-BUSNEL** - | 29.05.2018 |

Niveau de technicité : 



## Connaître et observer les allures

---

### Pourquoi parler des allures ?

Afin d'appréhender le travail du cheval dans son utilisation attelée, il semble pertinent de connaître le mécanisme des allures pour savoir les observer, apprécier leurs qualités et détecter toute anomalie.

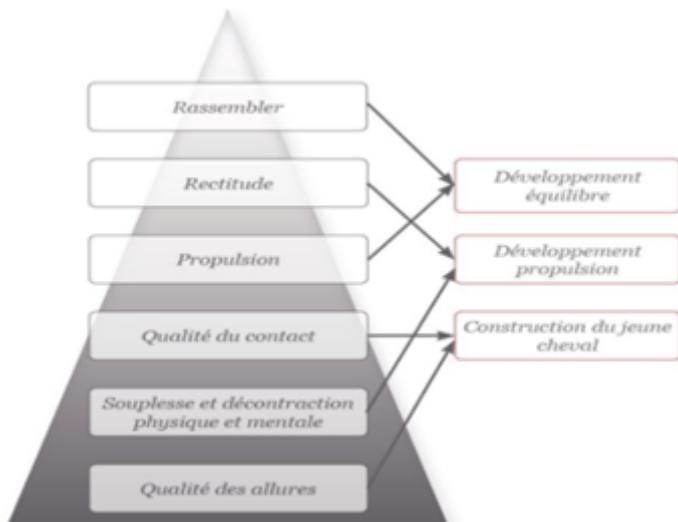


Figure 1 : Echelle de progression dans le travail de la locomotion du cheval : la qualité des allures constitue le socle de l'échelle de progression

La locomotion du cheval attelé demeure une préoccupation majeure du meneur. L'objectif de ce dernier est de rassembler le cheval pour le rendre maniable. L'échelle de progression oriente la planification des premières années de travail du cheval .

Trois objectifs temporels sont visés :

- Construire le jeune cheval.
- Développer sa propulsion.
- Développer son équilibre.

La notion de temporalité revêt ici son importance.

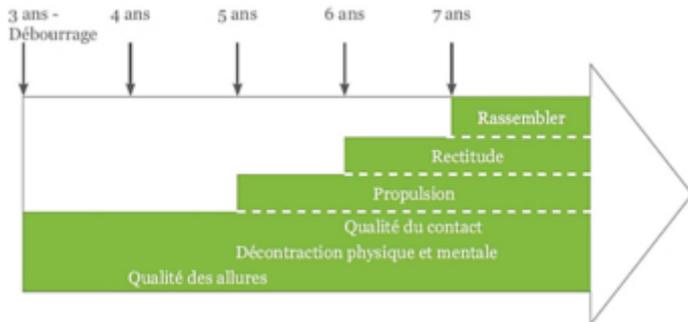


Figure 2 : Temporalité de l'échelle de progression

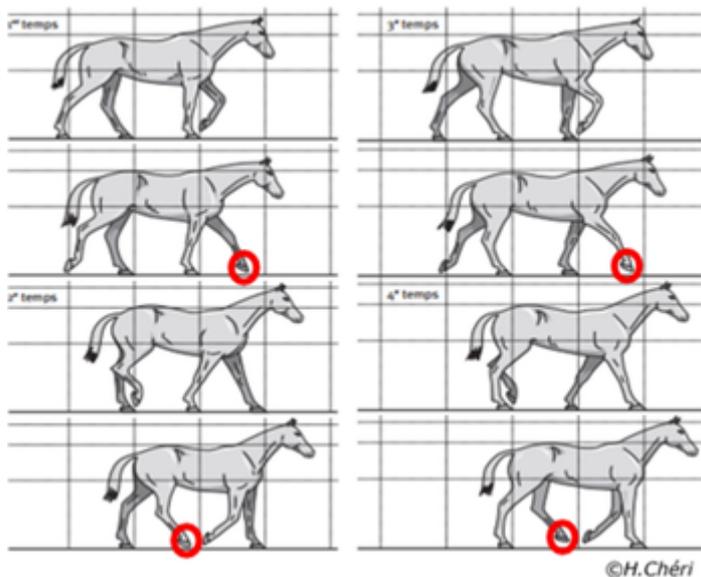
Le premier socle des apprentissages qui commence au débouillage du cheval à 3 ans et se poursuit jusqu'à ses 5 ans, comprend la qualité des allures, la décontraction physique et mentale et la qualité du contact.

Progressivement, jusqu'à la septième année du cheval, une nouvelle thématique est intégrée au travail du jeune cheval. Ainsi, dès l'âge de cinq ans, la propulsion est prise en compte. Puis à six ans, le meneur s'attardera davantage sur la rectitude pour ensuite intégrer le rassembler dans la septième année du cheval.

La progression temporelle reste la même quel que soit l'âge auquel le travail du cheval est entamé.

Revenons sur la première étape et accordons-nous sur la définition des allures et les qualités recherchées.

## Le pas



Le pas

Le pas est une allure marchée qui comprend toujours au moins deux membres au sol. Elle est symétrique à quatre temps égaux qui correspondent aux quatre battues des pieds, c'est-à-dire au bruit produit par l'impact

alternatif des pieds sur le sol : antérieur gauche, postérieur droit antérieur droit et postérieur gauche.

Une ondulation de la colonne vertébrale est visible avec les mouvements de l'encolure, la montée alternative du garrot et de la croupe et le balancement de la queue. Le cheval fonctionne au pas en utilisant l'ensemble de son corps.

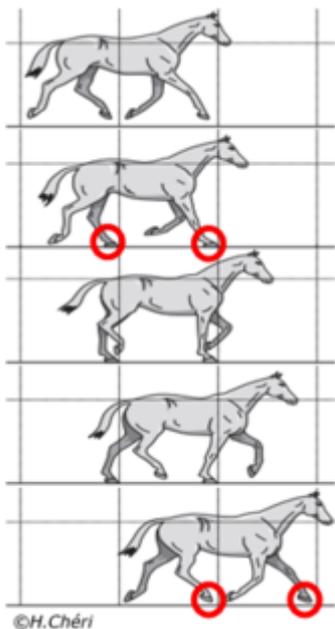
Son rythme est variable : le pas peut être rassemblé, moyen, allongé ou encore libre.

Les qualités recherchées au pas sont :

- Une allure régulière présentant quatre temps égaux avec un engagement identique des postérieurs qui s'entend sur un sol dur tel qu'une route.
- Un engagement des postérieurs visible par les traces au sol des postérieurs qui vont au-delà de celles des antérieurs (le cheval «se méjuge ») et le balancement de la queue.
- Une amplitude du geste.

La détérioration du rythme de l'allure est le principal défaut rencontré. Il s'entend au poser irrégulier des pieds sur le sol. Le cheval peut latéraliser, c'est-à-dire qu'il rapproche le poser des 2 pieds du même côté. Ce défaut témoigne d'un mauvais fonctionnement du dos.

## Le trot



Le trot

Le trot est une allure sautée qui comprend deux temps de projection avec les quatre membres en l'air en même temps. Elle est symétrique à deux temps égaux qui correspondent à la battue des bipèdes diagonaux. Le cheval se déplace en associant deux membres diagonaux.

L'encolure reste stable dans un plan vertical : l'ensemble du corps se soulève puis s'abaisse selon la projection et les posers des bipèdes diagonaux.

Les qualités recherchées sont :

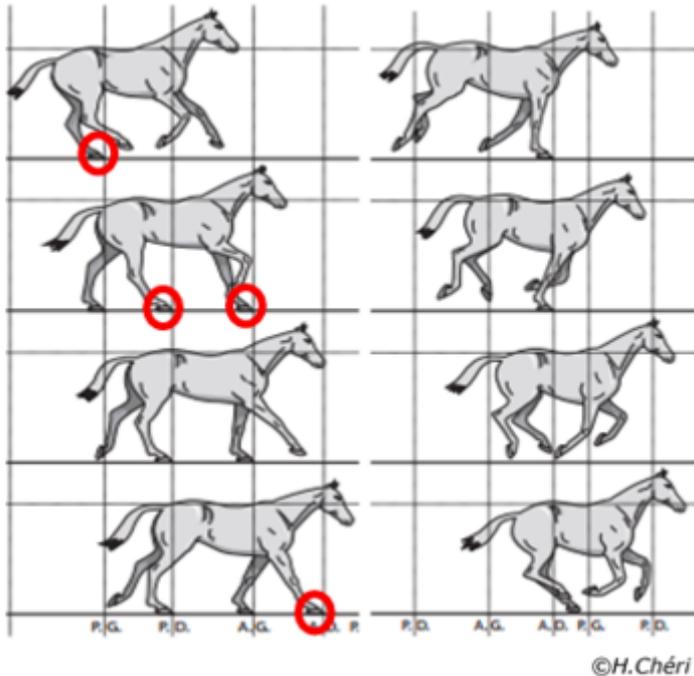
- Une symétrie et une régularité de l'allure visible à l'œil et appréciable à l'oreille.
- L'équilibre.
- Une suspension marquée à chaque foulée, possible grâce au soutien du dos.

- Une souplesse du dos permettant au cheval d'être en capacité de varier son amplitude.

Au contraire, les défauts d'allure remarquables sont :

- Une irrégularité de l'allure avec une dissociation des bipèdes diagonaux, parfois à peine visible à l'œil.
- Une défectuosité de l'allure appelée « traquenard » qui est un trot désuni ou décousu avec dissociation du poser d'au moins un diagonal.

## Le galop



Le galop

Le galop est une allure sautée à trois temps suivie d'une phase de projection. Cette allure asymétrique comprend deux galops, l'un à droite et l'autre à gauche. Exemple du mécanisme du galop sur le pied droit : postérieur gauche, bipède diagonal gauche et antérieur droit.

Le galop est une allure dite « basculée » car la croupe et le garrot montent et descendent alternativement au cours de la foulée. Cette allure comporte des variations du rythme qui peuvent être importantes avec à titre d'exemples le galop rassemblé et le galop moyen.

Les qualités recherchées sont :

- L'équilibre avec un engagement des postérieurs et un soutien du devant.
- L'amplitude, c'est-à-dire le terrain couvert lors d'une foulée.
- L'élasticité, c'est-à-dire la capacité à se rassembler.

Les principaux défauts d'allures remarquables sont :

- Un galop à quatre temps avec une dissociation du poser du bipède diagonal.
- Un galop désuni. Le cheval galope à droite des antérieurs et galope à gauche des postérieurs ou inversement.
- Un galop rompu : un galop à 3 temps mais sans projection.

# Impacts de la voiture sur la locomotion du cheval

---

Afin de tracter la voiture, le cheval attelé, modifie son équilibre en basculant son poids sur ses épaules. Dans ces conditions, le défi du meneur est de conserver et d'améliorer la qualité des allures du cheval attelé. Il est alors animé par la recherche d'un contact perméable avec la bouche de son cheval et d'une traction harmonieuse de la voiture.

Cette recherche permanente est conditionnée par **trois paramètres** :

## La qualité du matériel



© A. Bassaler

Le harnais est réglé en ajustant la hauteur de la bricole de façon à libérer le mouvement de l'épaule.

Les courroies de reculement sont réglées pour favoriser un meilleur fonctionnement du cheval en libérant les mouvements de ses postérieurs.

L'embouchure est également choisie et ajustée à chaque cheval. Il peut s'avérer pertinent d'élargir le choix d'embouchures habituellement rencontré en attelage.

La taille de la roue a son importance dans le confort de traction du cheval. Les grandes roues ont un tirant moindre et offrent une qualité de roulage qui facilite la traction. Les roues pneumatiques offrent un confort de traction au cheval et au meneur en améliorant la portance de la voiture notamment en terrain gras ou sableux.

Le poids de la voiture est à adapter au modèle du cheval. En compétition lors de l'épreuve de marathon, un poids minimum est exigé par catégorie. Ainsi, la voiture tractée par un cheval pèsera au minimum 150kg, celle pour deux chevaux, 350 kg et pour quatre chevaux, 600 kg.

## L'impact du terrain



© Phototèque du Syndicat du Cob Normand

Le tirant de la voiture diffère selon le type et la qualité du sol sur lequel évolue le cheval attelé. Ainsi, un sol dur tel qu'une route et un sol fuyant (boue, sable sec ou détrempé) n'auront pas le même impact sur le roulage de la voiture. De même un sol compact favorisera le rebond du cheval et le tirant de la voiture.

Lors de la reconnaissance d'une épreuve d'attelage, la qualité des sols et le relief sont particulièrement étudiés afin d'anticiper leurs impacts sur la traction de la voiture (un tirant plus difficile ou au contraire allégé) par un menage adapté.

## L'apprentissage du freinage



© J. Chevret

L'objectif du freinage est de diminuer la charge de la voiture afin de limiter son impact sur la locomotion du cheval.

Doser son freinage est un apprentissage. La finesse de freinage du meneur offre au cheval attelé des conditions favorables pour se mouvoir en diminuant l'impact de la voiture sur sa locomotion, en maintenant une qualité d'allures et d'équilibre préservant ainsi son intégrité physique.

Le freinage est à adapter au niveau de dressage du cheval. La traction du jeune cheval sera facilitée par une utilisation du frein mesurée aux difficultés rencontrées (sol, relief, etc.).

A contrario, le cheval plus expérimenté pourra grâce à la force et à l'équilibre acquis par le travail compenser en partie l'impact de la traction sur sa locomotion. Le rôle du meneur sera de soulager le cheval dans son effort.

Le meneur freine dès qu'il rencontre une situation pendant laquelle la voiture impacte la locomotion. Il peut freiner par anticipation en amont de la situation problème chez le jeune cheval et pendant la situation pour assurer la tenue de route de la voiture.

Par exemple, en terrain varié ou lors d'un marathon, la traction doit rester permanente pour assurer la tenue de route de la voiture. Le meneur est alors amené à freiner pour conserver cette traction optimale et préserver l'intégrité physique du cheval. Le contact reste dans ces conditions perméable et efficient.

## Ce qu'il faut retenir pour gérer la carrière sportive de son cheval :

- 
- Connaître l'échelle de progression.
  - Savoir observer les allures.

- Comprendre les contraintes de l'activité attelage sur la locomotion du cheval.
  - Apprécier les impacts de chaque type de terrain.
  - Devenir expert en freinage.
- 

## En savoir plus sur nos auteurs

---

- **Renaud VINCK**
  - **A.L. ANTONIN-BUSNEL**
- 



Pour retrouver ce document: [www.equipedia.ifce.fr](http://www.equipedia.ifce.fr)  
Date d'édition :03 04 2022